

## L'équipe d'accueil

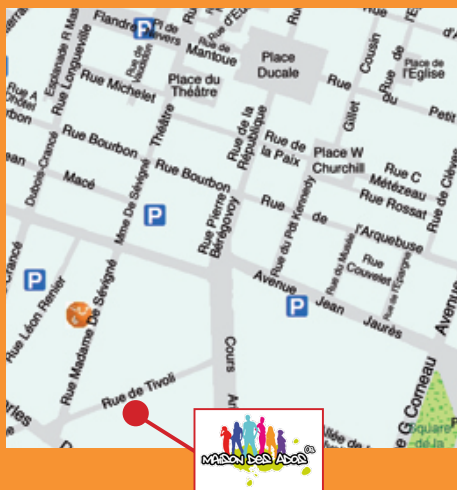
- M<sup>me</sup> Tina BOUVART
- M<sup>me</sup> Stéphanie HOLOGNE
- M<sup>me</sup> Magali JAY
- M<sup>me</sup> Catherine LAURENT
- M<sup>me</sup> Yanne RAULET
- M<sup>me</sup> Pascale THEODORE

Sous la responsabilité d'un cadre de santé et du Dr Alain CLAISSE - médecin coordinateur



Des partenaires peuvent intervenir à la maison des adolescents, après un premier contact, avec l'équipe d'accueil :

- Un éducateur du CSAPA 08
- Une conseillère conjugale du CPEF des Ardennes
- Une infirmière du centre médico-psychologique de sexologie
- Une éducatrice du Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse



*Vous pouvez nous rencontrer sans RDV  
à Charleville-Mézières :*

Le lundi 11<sup>h</sup> - 13<sup>h</sup> / 15<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>  
Le mercredi 11<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>  
Le jeudi 11<sup>h</sup> - 13<sup>h</sup> / 15<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Ou nous contacter au 03 24 56 40 28  
pour obtenir un RDV (du lundi au vendredi)

### *Nos permanences délocalisées :*

|                                              |                                        |
|----------------------------------------------|----------------------------------------|
| Vouziers (1 jeudi/mois)                      | 10 <sup>h</sup> - 13 <sup>h</sup>      |
| Sedan (2 mercredis/mois)                     | 14 <sup>h</sup> - 17 <sup>h</sup>      |
| Rethel (1 jeudi/mois)                        | 14 <sup>h</sup> 30 - 17 <sup>h</sup>   |
| Revin (1 lundi/mois)                         | 14 <sup>h</sup> - 17 <sup>h</sup>      |
| MFR de Lucquy (2 jeudis/mois)                | 9 <sup>h</sup> 30 - 12 <sup>h</sup> 30 |
| Lycée Agricole de St Laurent (2 lundis/mois) | 9 <sup>h</sup> - 13 <sup>h</sup>       |



25 rue de Tivoli  
Charleville-Mézières

**03 24 56 40 28**

mail : [contact@mda08.fr](mailto:contact@mda08.fr)

[www.mda08.fr](http://www.mda08.fr)

La Maison des Adolescents est un lieu d'accueil,  
d'écoute et de prévention pour les 12/21 ans.

C'est aussi un espace d'information et de  
conseils ouvert aux parents et professionnels

Chacun peut venir s'y informer, s'exprimer,  
se poser et y trouver un soutien auprès de  
notre équipe pluridisciplinaire.

**L'ACCÈS EST LIBRE, AVEC OU SANS  
RENDEZ-VOUS, SUR PLACE, PAR  
TÉLÉPHONE OU EMAIL, GRATUIT ET  
ANONYME.**

# Jeunes

# Parents

# Pros

## Tu as entre 12 et 21 ans...

Tu te sens isolé, triste, angoissé...

Tu es stressé, tu as des difficultés pour aller en cours...

Tu as des phobies, des pensées suicidaires...

Tu as un problème relationnel avec ton entourage : familial, scolaire, amical...

Tu as besoin de te confier...

Tu as des questions liées : aux relations amoureuses et/ou sexuelles, à l'alimentation, à l'alcool, au cannabis et autres drogues...

Tu trouveras à la MDA quelqu'un à qui parler.

Viens nous rencontrer seul ou accompagné

**C'est gratuit, confidentiel  
libre et tu n'as pas besoin de  
l'autorisation de tes parents !**

La période de l'adolescence interpelle souvent les parents car **c'est à cette période que se construit l'être social et professionnel.**

La Maison des Adolescents est un **lieu neutre qui vous accueille à votre demande, seul ou avec votre adolescent**, en entretien individuel, de façon gratuite et confidentielle.

## Pourquoi venir à la maison des adolescents ?

**Vous vous sentez désarmé** par votre adolescent et les bouleversements qu'il traverse, qu'ils soient corporels ou psychiques.

**Le dialogue est rompu** avec votre adolescent et les membres de votre famille.

Alors que ce sont encore trop souvent les aspects négatifs de l'adolescence qui sont mis en avant, il est utile de rappeler que la grande majorité des adolescents (8 sur 10) n'éprouve pas de difficultés particulières.

**La Maison des Adolescents a pour vocation de mettre en œuvre les objectifs suivants :**

- **Favoriser la synergie** des acteurs et la mise en œuvre de prises en charge globales pluri-professionnelles et institutionnelles (médicales, sociales, éducatives, judiciaires),
- **Développer une culture** professionnelle commune entre professionnels,
- **Organiser l'expertise** interprofessionnelle sur des situations individuelles en vue de préciser une prise en charge avec l'engagement et les limites de chaque intervenant,
- **Assurer la cohérence** des actions menées en faveur des jeunes,
- **Permettre un décroisement** des secteurs d'intervention.